



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 11647

Texte de la question

M. Jacques Brunhes appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur la restructuration des services des douanes. En effet, le gouvernement précédent a mis en place un nouvel instrument de calcul de la charge de travail des douaniers. Au-delà de la question des modalités contestées par la plupart des douaniers et de leurs organisations syndicales, 273 suppressions d'emplois dans la branche « Opérations commerciales » ont été annoncées pour 1998, lors de la commission technique paritaire centrale. Le port de Gennevilliers, qui dépend du centre Paris-Ouest, est l'un des lieux où le plus de suppressions d'emplois sont annoncées. Or les activités sur place sont dans une phase de pleine croissance et de développement avec, entre autres, l'ouverture d'une ligne vers Moscou, l'implantation de nouveaux opérateurs. A l'émotion des douaniers s'ajoute celle de l'entreprises qui sont en liens étroits et directs avec eux. Ce service financier et économique de la douane est un service public très apprécié par les entreprises exportatrices. Il participe, par la rapidité du traitement des dossiers qu'il a en charge et par l'efficacité dans sa lutte contre les fraudes et les trafics illicites, à la bonne compétitivité des entreprises et donc aux bons résultats du commerce extérieur français, ainsi qu'à la protection des consommateurs en France et en Europe. De plus, les 874 recrutements annoncés ne comblent malheureusement pas les 1 000 départs en retraites recensés, et des charges de travail ne sont pas prises en compte. Les personnels font état des difficultés à accomplir leur mission de service public. Il lui demande donc comment il entend prendre en compte la situation des missions de ce service public et de l'emploi dans les douanes.

Texte de la réponse

Avec l'ouverture du grand marché intérieur, les effectifs de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) consacrés aux missions de dédouanement ont été réduits de près de 4 200 emplois, soit 21 % de l'effectif total, au cours des dix dernières années. Au même titre que les autres directions des finances, la DGDDI a, par ailleurs, enregistré une diminution de soixante emplois dans le cadre de la loi de finances pour 1998. Les suppressions de postes au titre de 1997 et 1998 ont concerné, pour l'essentiel, les services chargés du contrôle des opérations commerciales. Les modifications apportées à l'organisation du travail, l'informatisation et la simplification des procédures permettent de réaliser ces ajustements sans réduire les capacités de contrôle. La révision des effectifs a été réalisée à l'aide d'un nouvel instrument de répartition des emplois disponibles qui repose sur une comparaison objective de la charge de travail des services. Au terme de cette comparaison, la circonscription de Paris-Ouest enregistre une baisse de dix-neuf emplois. Votée lors de la réunion du comité technique paritaire central du 20 janvier 1998, la nouvelle enveloppe d'effectifs implantés fait actuellement l'objet d'une répartition entre les différentes unités de cette circonscription. En raison de la reprise du trafic constatée à Gennevilliers en 1997, après la forte baisse enregistrée en 1996, ce bureau devrait connaître une réduction limitée de ses effectifs, les suppressions d'emplois concernant les différents sites de la circonscription. D'une manière générale, la révision des effectifs des opérations commerciales n'entraînera pas de modifications notables dans le réseau des bureaux de douane. Par ailleurs, le projet de modernisation et de simplification de la réglementation des contributions indirectes va permettre l'allègement des tâches

administratives et l'affectation des effectifs au meilleur exercice des tâches de contrôle. En outre, une nouvelle organisation de la lutte contre la fraude, définie après un important travail de concertation interne, avec pour objectifs de clarifier ce dispositif, de renforcer l'orientation et la sélectivité des contrôles et de revitaliser la fonction renseignement, est actuellement mise en place au sein des services douaniers. L'objectif de renforcement de la lutte contre la fraude passe également par l'élargissement de la palette des outils juridiques dont dispose la douane et par le développement des méthodes d'analyse de risque et de ciblage. Enfin, en ce qui concerne le recrutement, la direction générale des douanes et droits indirects offrira 874 places aux différents concours qu'elle organisera au cours de l'année 1998. Ces recrutements sont donc très largement supérieurs aux départs prévus au titre de l'année, au nombre de 500 à 550.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Brunhes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11647

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1421

Réponse publiée le : 6 juillet 1998, page 3745